

AVIS DU CSRPN de Bretagne

N°06.-Réponse à l'AMI sur les Réserves naturelles régionales : Zone humide la Langazel

Résumé de la demande

1) Situation et contexte

La zone humide de Langazel est située sur les communes de Trémaouézan principalement et Ploudaniel, en Finistère Nord au cœur d'une zone dédiée à l'agriculture intensive. La superficie actuelle est de 215 ha 58. Elle est gérée par l'Association de Langazel créée en 1979 pour lutter contre le projet d'implantation sur cette zone d'une usine de traitement d'ordures ménagères avec stockage. Au fil du temps, la protection de la zone a été renforcée par des opérations d'acquisition foncière (une partie est en Espace Naturel Sensible et en zone de préemption) et des dispositifs réglementaires (APPB en 1984, N2000, EBC). L'association regroupe une vingtaine de bénévoles, dont un conseil d'administration de 11 membres et emploie deux salariés, un gestionnaire et un agent technique.

Le site de Langazel est l'une des dernières zones humides du département, en tête de bassin versant de l'Aber Wrac'h. Elle est constituée en majeure partie de zones humides : prairies, landes humides, tourbière et cours d'eau, également des landes sèches mésophiles, une hêtraie et une chênaie acidophiles atlantiques, le tout comprenant 10 habitats d'intérêt communautaire représentant 89,19ha soit 34,19% du site.

Le suivi de la biodiversité faunistique est effectué par les salariés, des volontaires en service civique, stagiaires et bénévoles de l'association ainsi que par des prestataires externes indépendants, bureaux d'études et partenaires (J. Durfort, CNB, TBM, Gretia et GMB). Il n'y a pas de bancarisation des données produites.

Pour exemple, 12 espèces de bryophytes ainsi que 12 espèces de la flore vasculaire sont considérées d'intérêt patrimonial. C'est le cas également de plusieurs espèces animales : 12 espèces d'oiseaux, 11 de mammifères, 3 amphibiens, 2 reptiles, divers invertébrés dont l'Agrion de Mercure, le Damier de la succise ou encore l'Escargot de Quimper

Concernant la géodiversité aucune étude n'a été menée ; à noter cependant les traces de présences humaines de l'épipaléolithique (10 000 ans)

La demande de création de RNR s'inscrit notamment dans les enjeux du STRADDET et dans le SDAGE Loire-Bretagne, Sage de L'Elorn et SAGE du Bas Léon concernant la qualité des eaux.

2) Menaces

Elles sont essentiellement liées aux **pratiques d'agriculture intensive en périphérie** qui induisent une eutrophisation des eaux, avec des conséquences sur les milieux oligotrophes, la flore et la faune associées. Par ailleurs, le site se trouve particulièrement isolé dans ce contexte agricole, constituant un isolat de biodiversité à l'échelle locale (rupture de continuités écologiques).

La fréquentation du site par les randonneurs et la pratique de la chasse (bécasse), peuvent entraîner ponctuellement un dérangement de la faune.

La fermeture des milieux représente aussi une problématique récurrente, notamment dans les secteurs de landes. L'association intervient avec ses bénévoles et des gestionnaires pour freiner la colonisation par les ligneux sans toutefois réussir à l'empêcher totalement.

3) Intérêt de l'inscription en RNR

Plusieurs arguments sont avancés :

- Apporter des moyens supplémentaires pour assurer et renforcer l'entretien du site, les suivis naturalistes, les animations (recrutement envisagé)

- Permettre un agrandissement de la surface en intégrant des propriétés privées déjà classées en ZNIEFF notamment sur la commune de Pleudaniel. Intégrer des zonages ZNIEFF de type I situés dans un rayon de 3 à 5km du site.
- Donner l'opportunité de travailler sur la continuité écologique entre l'estuaire de l'Aber Wrac'h et l'Elorn.
- Renforcer les outils réglementaires permettant la protection des sites
- Permettre l'accès au réseau, ressources et échanges des Réserves Naturelles de France
- Réhabiliter de l'ancienne gare par l'équipe municipale pour en faire la maison de la réserve.

Rapport

Le rapport présenté nous est apparu accessible, simple à aborder et répondant parfaitement à l'exercice demandé. On peut regretter de ne pas avoir eu de cartographie des végétations.

Le territoire

La délimitation du périmètre de la future RNR constitue un ensemble diversifié en termes d'habitats naturels, cohérent et fonctionnel en terme d'implantation (site peu ou pas fractionné).

Il est bien mis en évidence le contexte périphérique fortement agricole du site, qui constitue de fait, un enjeu fort en terme de continuités écologiques.

La biodiversité

Le bilan des connaissances scientifiques démontre un intérêt certain du site pour la biodiversité avec la présence de différents taxons et habitats à enjeux. Des suivis sont déjà engagés sur le site et l'état des connaissances apparaît correct, même si des lacunes sont visibles sur les groupes plus pointus comme c'est le cas pour d'autres sites (invertébrés, champignons, etc.).

Dans l'état actuel des connaissances, le site ne semble pas accueillir d'espèces absolument uniques en Bretagne, mais plutôt des cortèges typiques des milieux présents (landes humides, prairies, etc.), et qui s'avèrent fortement menacés à l'échelle régionale dans les années à venir. L'enjeu se situe donc dans une approche globale et contextuelle plutôt que dans une approche spécifique.

L'absence de bancarisation des données naturalistes existantes est un point de difficulté mis en avant dans le rapport.

La gestion

Avec un démarrage des actions de préservation et de gestion dès les années 80, l'expérience acquise dans la gestion de cet espace naturel par l'association de Langazel constitue un atout. L'implication bénévole semble élevée mais l'association est tout de même de taille très réduite. Pour assurer une gestion suffisante, l'importance d'avoir accès à de moyens supplémentaires notamment humains peut permettre d'optimiser la gestion et la bancarisation des données.

Ouverture au public et acceptation locale

Comme pour le point précédent, de par son ancienneté, le site fait déjà l'objet d'une ouverture au public et d'animation récurrentes. Cette expérience constitue un atout pour ce volet-là.

Il est aussi mis en évidence la volonté du gestionnaire de travailler avec les acteurs locaux, dans un projet faisant a priori l'objet d'une acceptation locale élevée et inscrite dans la durée (nombreux courriers de soutien joints en annexe du rapport).

Eléments d'appréciation et de perspectives, intégration de la présentation orale, des questions et discussions

La question de la chasse sur le site reste à éclaircir. Le souhait de l'association est l'exclusion de toutes pratiques cynégétiques sur le site, notamment pour préserver les dortoirs à busards

Situation vers le nord plus problématique avec des ruptures de continuité écologique (en fonction des positions des différentes Comcom)

Reconquête en cours d'une grande parcelle agricole antérieurement surfertilisée

Avis général du CSRPN

Avis favorable ou très favorable à une écrasante majorité (22/23), en reconnaissant le travail associatif accompli et le soutien local, compte tenu de la spécificité de la zone qui constitue un réservoir de biodiversité trop isolé, témoin des marais tourbeux oligotrophes du Léon.

Cet avis est établi malgré l'empilement des réglementations et protections fortes. Il faut envisager en contre-partie l'obligation d'une bancarisation des nouvelles données, mais aussi des données antérieures récupérables, ... en lien avec le service des ENS 29 et l'animateur/animatrice Natura 2000. La poursuite de la reconstitution de continuités écologiques (restauration du bocage, relation avec d'autres ZH proches) avec l'espace environnant est à poursuivre. Par ailleurs, sachant qu'il s'agit d'une zone clé de liaison des bassins versants Aber Vrac'h-Elorn, le travail spécifique sur la qualité de l'eau est à poursuivre avec les SAGE concernés, pour préserver la qualité oligotrophe de la zone. Resituer le contexte géologique et la géomorphologie pour expliquer pourquoi une tourbière en ce lieu.